MENU SCOLAIRE

PRESENCE DES ALLERGENES IDENTIFIES

Affichage suivant le décret n° 2015-447 du 17 avril 2015 relatif à l'information des consommateurs sur les allergènes.

La collectivité n'est pas en mesure de diffuser les allergènes autres que ceux à déclaration obligatoire.

SEMAINE 46	TYPE	PLAT	Anhydrides sulfureux et Sulfites	Arachide et produits à base d'arachides	Crustacés et produit à base de crustacés	Céleri et produits à base de céleri	Céréales contenant du Gluten	Fruits à coque - Amande Noisette Noix Pistache	Graines de Sésame et produits à base de sésame	Lait et produits à base de lait	Lupin et produits à base de lupin	Mollusques et produits à base de mollusques	Moutarde et produits à base de moutarde	Oeuf et produits à base d'oeufs	Poisson et produits à base de poissons	Soja et produits à base de soja
Lundi 9 Novembre 2026	DEJEUNER	Salade de lentilles											X			
		Kefta d'agneau roti					X									X
Modification		Boulette au sarasin roti (s/v)				X	X			X						
		Duo de haricots vert et de haricots beurre								X						
		Emmental* BIO								X						
		Orange* BIO														
		Flûte BIO					X									
Mardi 10 Novembre 2026	DEJEUNER	Oeuf dur mayonnaise	X										X	X		X
		Risotto de potiron et parmesan (plat complet)								X						
		Yaourt végétal au lait de coco														
		Kiwi* BIO														
		Flûte BIO					X									
Mercredi 11 Novembre 2026	DEJEUNER															
Jeudi 12 Novembre 2026	DEJEUNER	Salade verte														
		Dos de colin meunière					X			X				X	X	
		Purée de Céleris				X				X						
		Comté* AOP								X						
		Liégois pomme banane								X						
		Flûte BIO					X									
Vendredi 13 Novembre 2026	DEJEUNER	Trio de carottes, betteraves et oranges														
		Pot-au-feu à la viande														
		Pot-au-feu aux légumes (s/v)				X										
		Pommes de terre à la vapeur														
		Yaourt au lait de brebis/chèvre Bio								X						
		Pomme BIO/LOCAL *														
		Flûte BIO					X									

(s/v)Substitut sans viande.

Rappel : le contenu des menus n'est pas contractuel et des modifications peuvent être effectuées.

Les plats sont susceptibles de contenir des traces d'allergènes.